Nouvelles Locales

ROUBAIX

LA CONDITION MUNICIPALE N'EXISTE PLUS

Depuis le 1er janvier, la Chambre de commerce gère les deux Conditions publiques auxquelles elle a ajouté les Magasins généraux, dont elle a fait l'acquisition.

Pour réaliser ce projet, aujourd'hui accompli, la Chambre de commerce a été autorisée à contracter un emprunt de deux millions pour couvrir les dépenses suivantes :

« 1.275.000 fr. pour l'achat des meubles et immeubles des Magasins généraux; 79.512 fr. pour travaux de réparations à exécuter à ces magasins; 90.914 fr. pour la transformation du matériel de la Condition municipale; 438.974 fr. pour la construction des magasins prévus pour l'organisation des ventes publiques; 15.600 fr. pour le dépens de l'installation de l'éclairage électrique au Conditionnement municipal.

LISTE ÉLECTORALE POUR 1910

Les demandes en inscription sur la liste électorale de 1910 seront reçues à la mairie de Roubaix à partir de ce jour.

Les intéressés doivent se présenter, le plus tôt possible, munis de pièces justificatives indiquées ci-dessous :

Extrait de naissance ou livret de mariage; ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption; récépissé de changement de domicile civil, ou une pièce justifiant d'une durée de résidence de 6 mois à Roubaix (livret ou quittance de loyer, bail, etc.). Les naturalisés devront produire, en outre, leur acte de naturalisation. Les fils d'étrangers, non inscrits sur les tableaux de recensement de la classe prochaine, un extrait de leur acte de naissance et avoir 21 ans révolus au 31 mars prochain.

SAVON MAKOKO Parfum Suave et Tonique Victor VAISSIER

LES GRANDS FAITS LOCAUX EN MARS, AVRIL, MAI ET JUIN 1909

Mars, 7. — Capelle tente d'entoncer la porte de l'estaminet Decuper Palmyre, rue de Mouvin. De sa fenêtre du premier étage la débitante fait feu. Résultat : une balle de revolver près de l'œil. Capelle est aujourd'hui en bonne santé.

Mars, 10. — Une plainte en extorsion et tentative d'extorsion de fonds est déposée au 5e arrondissement par plusieurs ouvrières modistes, contre leur patronne et son neveu. Morale : amende et prison pour les coupables.

Mars, 13. — A la sylle des cambriolages de Douai, une double arrestation est opérée à Roubaix par les agents de la brigade mobile. Leur perquisition est très fructueuse.

Mars, 14. — Réunion des négociants et industriels de Roubaix et de Tourcoing pour l'étude de la répercussion des projets de la commission parlementaire des douanes sur l'exportation des laines peignées et filées.

Mars, 20. — Grève de courte durée des agents et sous-agents des P. T. T.

Avril, 3. — La ligne Roubaix-Lers de la « Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » est mise en exploitation.

Avril, 11. — Lapize est vainqueur dans la course Paris-Roubaix en 9 heures 3 minutes.

Avril, 20. — Une ouvrière de la filature de laine Tardée Ernoult-Dubois, rue du Grand-Chemin, Georgette Pirotte, 21 ans, est asphyxiée par son métier.

Avril, 23. — Dans un cabaret du boulevard de Cambrai, Charles Belsecluse, 48 ans, tente de tuer sa femme, née Gibault Mélanie, et la frappe de cinq coups de couteau.

Avril, 24. — Le feu prend dans une loge foraine. — Tout en se sauvant devant les agents, le jeune apache Alphonse Duquenne, 15 ans, absorbe du sel d'oseille. Ce n'est rien. — A la Société Anonyme du Fonlenoy, Joséphine Rabier, 26 ans, a la main droite mutilée dans les organes d'une tondeuse.

Avril, 29. — En gare, le facteur des postes Charles Vanhoulte est tamponné par une locomotive. Ce n'est pas très grave.

Mai, 1er. — La fête du travail se passe dans le plus grand calme. Le personnel des P. T. T. refuse de faire grève une seconde fois.

Mai, 21. — Jeanne Delbecq, 3 ans ½, rue Franklin, succombe, asphyxiée par un boulon. — Le feu dévore l'atelier le lavage de Jules Lesauvage, rue Montaigne, et cause pour 50.000 fr. de dégâts.

Mai, 24. — Mort à la Fraternité du coureur Antony Ferraere, blessé au Vélodrome.

Juin, 2. — Un homme d'équipe de la gare de Roubaix-Wattrelos, Louis Castelain, est broyé par une rame de wagons. Double amputation.

Juin, 11. — Le couvreur Paul Picavet, 18 ans, tombe de cinq mètres. — Le patron couvreur Courcelle Henri, 58 ans, fait une chute de sept mètres — M. Ogier, conseiller d'Etat, visite la chambre d'allaitement de la filature Ellenne Motte, en compagnie de plusieurs parlementaires et savants.

Juin, 12. — A la nouvelle caserne des pompiers, le manœuvre Bury lombe de quatorze mètres. Etat grave.

Juin, 25. — Rue de Lille, le tram rapide Lille-Roubaix tamponne et blesse grièvement une cycliste, Nuille Aline, 21 ans.

COFFRES FORTS 21, rue ROYALE LILLE GRUSON 1574

POUR LA GRÈVE DE L'ALCOOL

On nous demande de vouloir bien publier :

Si l' « indépendant » qui écrit aujourd'hui dans le *Journal de Roubaix*, contre la Grève de l'Alcool, suppose que les cabaretiers ne se sont pas adressés tout d'abord aux commerçants, il se trompe grossièrement.

Nous qui savons avec beaucoup d'intérêt leur légitime mouvement de protestation, nous pour rappelons fort bien qu'en septembre dernier, le Syndicat a voté un ordre du jour, que toute la presse locale a reproduit, faisant appel « aux débitants syndiqués ou non, aux marchands et aux sociétés vendant des spiritueux en gros, aux particuliers, aux ouvriers, syndiqués ou non, pour les aider dans leur résistance contre l'impôt d'exception qu'est la licence, en cessant de vendre ou de consommer des boissons alcooliques, tant que dureront la grève de la licence et de l'alcool ».

Qu'il nous soit également permis de faire observer à M. l' « Indépendant » qu'il se méprend sur l'état d'esprit de la masse des consommateurs lorsqu'il croit, au affecte de croire que nous exigeons de l'alcool chez les débitants, si la grève était déclarée.

Nous ne sommes pas de ces alcooliques « à l'œil abruti, à la lèvre pendante », dont parlait autrefois M. Jaurès à la tribune de la Chambre.

Nous saurons parfaitement nous abstenir d'un « genièvre » pendant quinze jours, ou même un mois, pour hâter la suppression de la licence, et empêcher le vote de 67 millions d'impôts nouveaux, qui pèseraient sur les débitants d'abord, et ensuite sur leur clientèle, aussi bien bourgeoise qu'ouvrière.

Oui, M. l' « Indépendant », pour aider les cabaretiers à vaincre nous saurons faire, avec eux et avec vous, la grève de l'alcool, comme nous aurions au faire la grève des fumeurs si on avait augmenté le prix du tabac.

A bon entendeur, salut !

Un groupe de consommateurs ne dépendant pas d'un terre d'alcool.

PETITES NOUVELLES

— Lundi matin, en montant les escaliers du séchoir de l'usine où il est employé, M. Elie Flipo, 68 ans, coursier, rue d'Hakermans, 92, est tombé et s'est fracturé le genou gauche. M. le docteur Lepers lui a donné des soins. Il est à la Fraternité.

— Revenant de tôler le Nouvel-An avec ses voisines, Clemense Vandendriessche, rue des Longues-Haies, cour Jénart, 7, se couche en laissant la clef sur la porte. Un malfaiteur entra et vola un certain nombre de pièces de monnaie qui se trouvait dans le tiroir d'un buffet.

— Lundi vers midi, un feu de cheminée rapidement éteint s'est déclaré chez M. Lucien Carrelle, rue des Arts, cour Ducroeq, 8.

— En 1909, il a été déclaré à la mairie 5.904 accidents du travail.

— Un des charretiers de MM. L. Colin et fils, entrepreneurs, passait hier soir, boulevard de Metz, conduisant un camion, lorsqu'il fut renversé par un attelage non éclairé, appartenant à M. J. Rys, marchand de charbon, rue Marc-Séguin.

Le blessé, Georges Delescluse, 70 ans, demeurant rue de l'Ouest, 69, est à la Fraternité. Il porte des plaies sans gravité aux cuisses.

— Ne pouvant pas avoir à boire, en raison de son compte étant d'ivresse et ayant été expulsé de l'estaminet Decampe Alfred, rue Saint-André, 5, Camille Decruynaere, demeurant à Wasquehal, hameau du Gauquier, maison Delcroix, a enfoncé la porte de l'établissement. Il a passé la nuit au violon et double procès-verbal a été rédigé à sa charge.

— Une entaille est ouverte au 5e arrondissement au sujet du vol d'une montre en acier commis hier soir à l'étalage du magasin Fourgons Maurice, Bijoutier, Grande-Rue, par les jeunes Victor Deverman, 9 ans, rue de la Barbe-d'Or ; Marcel Arthur, 6 ans, même rue ; les frères Gustave et Raoul Derzelle, 12 et 8 ans, rue de la Redoute, tour Dupont 6 ; Vinckier Félix, 9 ans, rue du Fontenoy, cour Allart, 13.

— Un graisseur travaillant de nuit au peignage Isaac Holden et Cie, à Croix, M. J.-B. Delluvien, 25 ans, demeurant à Anor (Belgique), a eu la main droite arrachée par les organes d'un métier. Il est en traitement à la Fraternité.

— Les agents Doyen et Lefebvre ont arrêté lundi soir, place de la Gare, le nommé Castelyn Pierre, 23 ans, garçon de café, demeurant à Bruxelles, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

— Mardi matin, quai d'Anvers, l'éclusier Wierquin a retiré du canal le cadavre d'un inconnu, dont voici le signalement : 45 à 50 ans, 1 m. 65, cheveux et barbe châtains, calvitie prononcée, forte corpulence, vêtements : veste-col en velours rouge, veste en lustrine usée, gilet velours marron avec boutons en métal portant une tête de cerf, pantalon velours marron, tricot laine grise, chemise coton à raies blanches et roses, cotéron rouge, chaussettes de laine grise, brodequins à lacets avec crochets, une molletière en cuir à la jambe gauche.

Le cadavre, qui est à la morgue de la Fraternité, portait un sac en toile goudronnée et avait en poche une paire de lunettes ; ces signes indiquent que l'on se trouve en présence d'un contrebandier de voies ferrées.

— Procès-verbal pour coups et blessures et menaces de mort sous condition à été dressé contre Hessel Henri, 18 ans, manœuvre, demeurant boulevard de Beaurepaire, cour Joinville, 5, lequel, se trouvant à sa fenêtre, au 2e étage, a fait tomber sur la tête de Germaine Gardillou, 19 ans, demeurant même boulevard et même cour 5, un morceau de fer pesant 700 grammes. La jeune fille a été légèrement blessée.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

Semaine du 27 décembre 1909 au 2 janvier 1910 : nombre de portions distribuées : grandes personnes, 756 ; enfants, 160 ; total 916. — Don reçu : de MM. A. et E. Motte, 100 bons de 1 hect. de charbon.

THÉATRE DE ROUBAIX-FONTENOY

Dimanche 9 janvier, en matinée, à 3 h. ½, et en soirée, 8-8 h. ½, deux représentations extraordinaires par la Troupe des Folies Dramatiques de Paris : l'immense succès du tour-rire, *Une Femme de Feu*, vaudeville en 3 actes (350 représentations à Paris, 775.000 fr. de recettes, le plus gros succès de l'année théâtrale 1909). On commencera par *Le Pingouin*, comédie en 1 acte.

Prix ordinaires des places. Location à partir d'aujourd'hui mercredi, 25, rue Richard-Lenoir.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Emile Dejonge, rue de Roeroi, 14 — Jean Claudée, rue des Longues-Haies, c. Desrumeaux, 11 — Oscar Lacbeau, place Faidherbe, 2 — Gustave Vanrenst, rue de l'Epeule, c. Laureys, 11 — Paul Cogney, rue du Collège, 151 bis.

Décès. — Guillaume Doutreligne, 57 ans, appréteur, rue Bell, 16 — Noël Delcroix, 1 an, rue de l'Alma, fort Fresez, 75 — Adolphe Lécroard, 4 mois, rue du Hutin, 2 — Camille Galois, 48 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

AUTOUR DU BUDGET

On relève beaucoup d'annotations intéressantes dans le rapport du maire accompagnant son projet de budget primitif en 1910, et il en est un certain nombre qui valent d'être publiées.

Veut-on savoir par exemple à quel chiffre coquet s'élève le total des crédits inscrits aux articles 75 à 106, groupés sous la rubrique : Instruction publique, Beaux-Arts, Musées et Bibliothèques ?

Ce chapitre présente une augmentation d'ensemble de 42.000 fr. par rapport à 1909 et atteint la somme rondelette de 734.835 fr. 85.

Tourcoing tend à prendre chaque jour une place plus marquante parmi les villes qui ont à cœur de distribuer généreusement l'instruction, qu'il s'agisse de la culture générale ou de l'éducation spéciale, particulièrement professionnelle ; nous voulons qu'aucune autre ville se montre aussi large, toutes choses étant égales d'ailleurs, sous le rapport des encouragements donnés à l'enseignement sous toutes ses formes et aux Beaux-Arts.

La Ville de Tourcoing possède maintenant un Lycée d'enseignement secondaire pour garçons et un collège pour jeunes filles, des écoles de commerce et d'industrie, deux écoles primaires pour garçons et pour jeunes filles.

Vingt écoles primaires élémentaires, dix écoles maternelles. Un nouveau groupe scolaire va être construit à la Marlière, dans le cours de l'année.

Enfin, il existe des cours professionnels pour adultes, garçons et filles.

Des patronages scolaires, offrant aux parents toutes les garanties morales et aux enfants des distractions saines et variées, tant les dimanches que pendant les vacances.

Les encouragements aux Beaux-Arts ne sont pas non plus négligés ; les dépenses de nos Ecoles de peinture, d'architecture et de musique en témoignent ainsi que les subventions allouées aux sociétés musicales.

La ville a été dotée d'un théâtre digne de son importance et qui jouit auprès d'un public nombreux et assidu, d'une faveur toujours grandissante.

En ce qui concerne le théâtre la prévision pour 1910 s'élève à 35 160 fr., en augmentation de 7.460 fr., portant principalement sur les dépenses d'entretien, de chauffage et d'éclairage.

LES VOLS DE BICYCLETTE

M. Achille Calleau, 17 ans, ouvrier mécanicien au service de M. Vanoosslaere, constructeur de cycles, rue Fidèle-Lehoucq, avait laissé un instant sa bicyclette devant la porte de son patron. Il n'en fallut pas plus pour qu'un adroit filou s'empare de la bécane.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, à qui le vol a fait part de sa mésaventure, a ouvert une enquête.

COMITÉ PERMANENT DES FÊTES AU TOUQUET

Au cours d'une réunion tenue le jeudi 30 décembre chez M. Bulteel, cabaretier à l'angle des rues du Touquet et des Plats, un comité permanent a été nommé pour l'organisation de fêtes dans les quartiers du Touquet, du Virolois et du Tilleul.

La commission suivante a été nommée composée de MM. Lucien Laude, président; Henri Lepere, vice-président; secrétaire, M. Hautekeke; secrétaire-adjoint, M. Crommelynck; trésorier, M. Georges Lampe.

Une fête aura lieu le 23 juin prochain.

PLAINTE DE VOL

Mme veuve Desmettre, demeurant rue du Bus, 38, a été victime du vol d'une somme de 20 fr. Ses soupçons se portent sur un de ses logeurs, D. L.

M. Nieberst, commissaire de police du 3e arrondissement, a reçu la plainte de la dame Desmettre et a ouvert une enquête.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mlle Florence Soulnck, bâtieuse, chez MM. Legrand et Cie, filateurs de coton, rue d'Austerlitz, a eu le phalangette du doigt annulaire de la main gauche écrasée par la chute d'un bac à déchets. Dix jours de repos.

— Mlle Marie Ducoulombier, 17 ans, soigneuse, chez M. Flipo fils aîné, filateur, au Virolois, a contracté une plaie du pouce droit en heurtant un plateau de son métier. Docteur Debuchy, 10 jours.

— Mlle Jeanne Hautecœur, 14 ans, épulleuse, chez MM. Tiberghien Frères, rue de Paris, a tait une chute et s'est contusionné le genou droit. Incapacité de travail de 10 jours.

CAISSE D'EPARGNE

Dans ses séances des 2 et 3 janvier, la caisse d'épargne de Tourcoing et ses succursales réunies a reçu 65.348 fr. de 361 déposants. Quarante-six nouveaux livrets ont été ouverts.

La caisse a remboursé 65.357 fr. 24 à 436 déposants, dont 37 ont été soldés.

Avis. — Pendant les mois de janvier et février une séance supplémentaire exclusivement réservée au remboursement des intérêts sur les livrets complets a lieu les jeudis, de 10 heures à 11 heures du matin.

STATISTIQUE MACABRE

Du 1er janvier au 31 décembre 1909, 1.271 inhumations ont eu lieu, dont 920 corps d'adultes et 351 enfants. Sur ce nombre 4 corps ont été inhumés au cimetière central.

Il a été procédé à 113 exhumations : 89 au cimetière central, 23 au cimetière principal et une au cimetière de la Croix-Rouge.

Cinquante-deux fœtus ont été inhumés au cimetière principal dans la cours de l'année.

ARSÈNE LUPIN AU THÉATRE MUNICIPAL

Arsène Lupin, la passionnante comédie de MM. Francis de Croisset et Maurice Lobiane, qui, dans chacune des villes où elle est représentée, remporte succès sur succès, sera jouée très prochainement dans nos murs.

Tous ceux qui ont lu les aventures extraordinaires du célèbre gentleman cambrioleur, voudront voir *Arsène Lupin*, vivre à la scène d'une façon plus intense et plus stupéfiante encore, et tous ceux qui ne le connaissent que de nom seront intéressés et égayés au plus haut point à le voir mystifier le policier Guerchard pourtant subtil et aussi courageux.

Ce sont deux maîtres dans un genre différent et la lutte à laquelle se livrent ces deux hommes donne lieu aux scènes les plus passionnantes et les plus fantaisistes.

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Direction : Santers Ibras (2e année)

Jeudi 6 janvier 1910, à 8 heures, 37e représentation de l'abonnement, 1re représentation (création à Tourcoing), du plus grand succès du Théâtre des Variétés : *Miquette et sa Mère*, comédie en 3 actes, de H. de Flers et A. Caillavet, représentée pour la 1re fois à Paris, le 2 novembre 1906. On commencera par *La Veuve aux Camélias*, vaudeville en 1 acte, de Siraudin, Lambert Thibaut et Delacour.

Prix ordinaire des places.

La location est ouverte dès à présent au théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place.

Un service de tramways est assuré après le spectacle, lettres S et M.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Marguerite Decrasne, Maternité ; Cyrille Poleau, Maternité.

Décès. — Molle Jean, 8 mois, rue de la Gare, 15 — Deschamps Désiré, 68 ans, menuisier, ut. des Phalempins, 16 — Vandecraemer Cécile, 13 jours, rue des Ursulines, 76 — Meulegh Jeanne, 19 ans, sans profession, rue du Maréchal-Brune, 21 — Vervaut Eugénie, 29 ans, bobineuse, rue Fémelart, 19 — Poriesse Louis, 61 ans, sans profession, rue de la Baille, 177.

LILLE

Suites mortelles d'un accident

La veille du jour de l'an, vers 2 heures ½ du soir, la voiture de M. Sandere, blanchisseur à Haubourdin, renversait Mme Elise Théry, 70 ans, rue du Nouveau-Siècle, 32, qui voulait traverser le boulevard de la Liberté, près de la Préfecture. La malheureuse, qui eut les deux bras écrasés par les roues, fut transportée d'urgence à l'hôpital de la Charité, où elle est morte mardi matin après une longue et douloureuse agonie.

La machinerie cruelle

Albert Perdriaux, 15 ans ½, varqueur, rue Van-Dyck, 1 bis, employé chez M. Florian Herbeux, rue de Douai, 98, eut la main droite prise, mardi matin, dans une moulageuse.

Le malheureux jeune homme qui, lorsqu'on le dégagea, avait les trois derniers doigts de la main gauche écrasés, fut conduit à l'hôpital de la Charité.

Couche-toi, soldat...

M. Albert Watteau, soldat d'infanterie coloniale, en congé de convalescence chez ses parents, rue Charles-Quint, cour de la Peine-Perdue, s'affaissa, lundi soir, en proie à une crise nerveuse, alors qu'il passait place Philippe-de-Girard.

Il reçut des soins dans une pharmacie et fut ensuite, transporté à l'hôpital militaire.

Je ne fume que le NIL

AUTOUR DE LILLE

CROIX-WASQUEHAL. — Henri Depreuter, ratteleur, et Jules Vandewyver, 16 ans, surpris, alors que par chemin de fer ils introduisaient en France, chacun 15 kilos de tabac belge, valant 197 fr. 50, ont été arrêtés par les douaniers.

HEM. — Un aide emballeur de la maison Oscar Bétremieux, Valentin Parent, 14 ans, domicilié à Lys, rue de Leers, a eu la main droite contusionnée par suite de la chute d'une barre de fer.

M. le docteur Wartel lui a donné des soins.

— En 1909 : Nombre de naissances, 100 ; nombre de décès, 75 ; nombre de mariages, 42. décès, 75 ; nombre de mariages, 42.

LANNOY. — Norbert Marquette, domicilié à Leers, chargeur au service de M. Van Eslande, mitoiler à Tourcoing, est tombé si malheureusement de son chariot qu'il s'est contusionné la main droite.

— Un tisserand de l'usine Leborgne, Constant Auslerinck, 42 ans, domicilié à Lys, rue du *Colysée*, s'est fait un violent effort dans la région inguinale en tournant le volant de son métier.

Le docteur Bernard lui a donné des soins.

LYS. — Nombre de naissances en 1909, 129 ; nombre de décès, 89 ; nombre de mariages, 60.

GRUSON. — Par ordre du maire de Gruson, le garde vient d'arrêter Emile Villelle, 21 ans, soldat au 45e d'infanterie, en garnison à Laon, qui devait être rentré à son corps le 2 au soir.

EMMERIN. — L'avant-dernier numéro du « Travailleur » annonçait avec grand fracas que l'administration municipale de notre commune venait de distribuer des effets et tricots à plus de 180 enfants fréquentant les écoles.

La chose est vraie, pour elle-même, le malheur est seulement que ces félicitations se trompent d'adresse. Ce n'est pas, en effet, aux socialistes de la municipalité qu'elles auraient dû être adressées, attendu qu'il n'y sont pour rien, mais bien à la commission du bureau de bienfaisance qui, mettant à profit les économies que leur a permises la loi de séparation, ont pu, pour la première fois, distribuer des effets aux enfants indigents.

Or, la majorité de cette commission est représentée par quatre républicains radicaux trop connus ici pour qu'il soit besoin de les citer autrement, c'est donc eux que le « Travailleur » félicite sans le vouloir ; ils l'en remercient en le priant toutefois de bien vouloir, à l'avenir, ne pas rendre à... Rousel ce qui appartient à César.

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

THÉATRES MUNICIPAUX DE LILLE

Avant-Première : « La Glaneuse »

C'est jeudi prochain, 7 janvier, que sera donnée, sur la scène de notre Grand-Théâtre, la première représentation, création à Lille, de *La Glaneuse*, la belle pièce lyrique en 3 actes, de MM. Arthur Bernède — l'auteur si apprécié de *Sous l'Epaulette*, *Nos Magistrats*, etc., — et Choudens, musique de M. Félix Fourdrain.

L'ANALYSE DE L'ŒUVRE

Voici l'analyse de la pièce, telle qu'on nous la communique :

Acte 1er. — Le terrier Didier a autrefois chassé sa femme dont il a eu à souffrir et ne sait plus ce qu'elle est devenue. Son fils Pierre, devient amoureux de la jolie Sugel, fille du père Muller, et le mariage doit avoir lieu prochainement. Mais un jour un ouragan formidable détruit les récoltes du père Muller, qui se trouve ruiné du coup. La rumeur publique accuse une femme, récemment arrivée dans le pays, de lui avoir jeté un sort : cette sorcière, qu'on surnomme « La Glaneuse », est justement l'ancienne femme du terrier Didier.

Acte II. — A la suite de la ruine de Muller, Didier reprend sa parole, et, malgré l'amour de son fils Pierre pour Sugel, il refuse son consentement au mariage projeté.

Acte III. — « La Glaneuse » a pitié de son fils qui souffre ; elle lui révèle qu'elle est sa mère puis va trouver Didier et lui promet de quitter le pays pour toujours s'il consent à faire le bonheur des deux jeunes gens. Didier se laisse enfin fléchir ; il autorise le mariage et pardonne à sa femme.

LA PARTITION

Ce poème champêtre nous offre en premier plan la nature avec ses formes dominantes, ses beautés et ses détresses. Il y avait là de quoi tenter l'imaginatives et la laient d'un poète musicien, jeune, sincère et accessible à l'émotion. De là une série de thèmes musicaux qui transparaissent à la fois de l'habileté dans le métier, une virtuosité innée dans la palette orchestrale, un choix judicieux des timbres et une remarquable conscience d'art. C'est le thème des blés dorés par le soleil et s'inclinant dans la brise tiède, l'espoir de demain, la joie du paysan qui tient à la terre par toutes les fibres de son être : « J'ai toute l'année cultivé les champs ». C'est tranquil par les rythmes arpégés de la harpe sur des tenues de violon et de violoncelle.

L'amour des deux jeunes gens qui semble naître de leur ces effluves, est marqué par un nouveau motif habilement amené sur des doubles-croches, des triolets, en rythme de palpitations. Clôns encore les pages symphoniques de l'orage, où l'angoisse succède à la paix lumineuse des beaux jours et, véritable trouvaille, le retour du thème de la moisson en « mi majeur », triste et poignant, c'est la ruine matérielle, c'est l'anéantissement de juvéniles espérances. Le cycle sera complet et le poème aura raison d'être avec le réveil de la nature, avec les éclosions nouvelles, dans la grande symphonie, où tout se mêle, les carillons des cloches, les voix des humains, les frémissons des choses.

Dominant le drame avec toute la valeur d'un symbole, « La Glaneuse » dresse sa maternité et est, comme la fécondité du sol, une cause de souffrance et une source de félicités. Et ce double sentiment est remarquablement mis en valeur par la phrase lyrique où se répand le chant des violons en accents douloureux et mélancoliques, moll repris par le violon-solo avec une douceur infinie, pareille à une supplication, reproduite avec d'autres timbres par l'orchestre. Fécondité et maternité, les deux sources éternelles des grandes rites.

Telle est l'œuvre lyrique *La Glaneuse* dont nous aurons le bonne fortune d'entendre la première représentation à Lille jeudi prochain, au Grand-Théâtre, après Lyon, Alger, Dijon, Angers, où elle remporte un magnifique succès.

L'étude de cette pièce a été conduite avec beaucoup de soins et tout laisse prévoir, avec une parfaite interprétation, une représentation du plus haut intérêt artistique.

Nous sommes persuadés que les Lillois feront bon accueil à l'œuvre lyrique du jeune compositeur Félix Fourdrain, plein de profitel et plein de talent et qu'ils l'applaudiront jeudi soir. Nous ne pouvons que lui souhaiter, ainsi qu'aux auteurs Bernède et Choudens, le beau succès qu'ils ont remporté jusqu'ici.

O. V.

Vacciné
En temps d'épidémie
L'usage des Pilules Pink
Il faut un terrain propice pour le développement des facultés nuisibles des microbes ! Quel est ce terrain propice ? Un organisme débilité par un surmenage physique ou intellectuel, par une maladie.
Il suffit parfois de conditions atmosphériques défavorables qui dépriment l'individu et augmentent la virulence des microbes.
Celui qui, en temps d'épidémie, fait usage des Pilules Pink, est comme vacciné.
Les Pilules Pink augmentant dans de notables proportions le nombre des globules rouges du sang, donnent au sang les qualités défensives qui font résister aux attaques journellement répétées du mal.
Pilules Pink
En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, pharmacie Cablin, 23, rue Bailly, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.
6467

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE
(Place Sébastopol)

Jeudi 6 janvier, 1re représentation, création à Lille, de : *La Glaneuse*, pièce lyrique en 3 actes, de MM. Bernède et de Choudens, musique de M. Fourdrain. Les répétitions de cet ouvrage, qui obtiendra certainement un très gros succès, se sont depuis lundi, sous la surveillance de MM. Bernède et Fourdrain, qui mettent la pièce au point.

Le bureau de location est ouvert, pour cette représentation, sans augmentation sur le prix des places, qui est le prix ordinaire des représentations journalières.

THEATRE DU KURSAAL

Ce soir mercredi, et demain jeudi, les deux dernières représentations des deux grands succès : *La Femme X...*, comédie dramatique en 5 actes ; le *Fils Surnaturel*, vaudeville en 5 actes.

VERS luës, expulsés, envaloïsons, nerfs des enfants calmés, prévenus, guéris par un remède inéffable, inimitable, dépuretif sans rival, le SIROP souverain PIVOT le flacon vermifuge 2 francs
Dépôts : à Lille, pharmacies de France, Gobert, Collardet, Danjou ; à Roubaix, Waltrelos ; à Calais, Phie Verries ; à Arras, Phie Bonnefois. La Phie Puy, à Grenoble, envoie gratis son curieux traité sur les vers, ténia, oxyures, lombics. no.315

PRETS le jour même sur toutes Garanties, sur Successions, Nues Propriétés, Usufruits, Terres, Immeubles, Créances, Avances sur Loyers, Titres incessibles et dotaux.
Maison sérieuse étudiant et traitant les affaires
AUCUNS FRAIS D'AVANCE, si pour renseign., si pour voyages et expédition, Gérard, rue Turbigo, 3, PARIS
2108

Feuilleton du 6 Janvier 1910 N° 97

La Fille du Renégat

Par Maxime VILLENER et Louis LAUNAY

Christian s'approcha de lui et le souffleta de ce mot :

— Judas !

— Il s'agit d'un secret d'Etat !... Prenez garde ! Lord Valroy, en proie soudain à une fureur indicible.

— Je ne crains pas les lâches, répliqua la jeune fille.

Il voulut s'élancer sur elle.

Christiane saisit rapidement un pistolet et mit en joue son mari.

— Un pas, un geste seulement, je vous passe la tête.

Le marquis fit entendre un sourd rugissement.

Christiane reprit :

— Vous allez partir, quitter la France. Que jamais je n'entende plus parler de vous; à ces conditions je garderai le silence.

Le marquis avait eu le temps de retrouver un peu de sang-froid.

Il essaya de se montrer ironique.

— Ah çà ! ma chère Christiane, vous oubliez un petit détail, dans votre farouche [illegible] : vous oubliez que depuis [illegible] heures vous vous appelez la marquise Thibaut de Valroy.

Si je ne m'en souvenais, dit-elle, [illegible] que je n'aime pas déjà débarrassé du nom d'un bandit.

— Vous m'outragez ! [illegible]

— Je vous aurais fait arrêter.

— Par qui ?

— Par les soldats du maréchal Marmont.

— Ils sont loin.

— Ils sont...

Christiane s'interrompit. Devait-elle renseigner cet agent de l'étranger ?

Le mari se méprit sur ce qu'il considéra comme une hésitation. Il crut que la colère de Christiane s'apaisait. Il approcha un tabouret et s'assit délibérément.

— Ah ! dit-il, je vois que nous pouvons enfin causer.

La jeune fille s'écria trémissante :

— Sortez !

— Encore !

— Prenez garde !

— Mais, enfant, je suis chez moi.

— Le prince de Bénévent m'a donné ce château en même temps que la châtelaine.

— Le prince de Bénévent est un...

Christiane s'arrêta de nouveau. Pouvait-elle maudire son père, si coupable qu'il fut ?

Un flot de honte lui monta au front. Elle baissa la tête, désespérée. Elle était la fille d'un renégat !

— Puisque vous nous avez entendu, reprit le marquis, permettez-nous de vous dire que vous vous faites une étrange idée de la politique.

— Oh ! ne discutons pas ! dit Christiane. Votre conduite est celle d'un traître. Que m'importent à moi vos préjugés de castes et vos traditions monarchiques ? Vous pouvez ne pas servir Napoléon... Vous êtes libre de vivre dans votre domaine, comme un seigneur du moyen âge qui considère les citoyens comme des esclaves taillables et corvéables à merci. Vous êtes libre de mener à votre aise cette existence égoïste et méprisable. Si votre conscience, à défaut de votre mémoire, ne vous rappelle pas qu'il y a eu un 1789, il y a vingt-cinq ans, ceci ne me touche pas ; mais vous conspirez avec les ennemis qui envahissent notre pays.

Qu'avez-vous donc à la place du cœur pour commettre une pareille infamie ? Vous n'accomplirez pas votre crime de lèse-patrie... on ne livre pas des Français comme un troupeau qu'on veut faire égorger. Nos soldats sont vaillants, ils écraseront les ennemis... S'ils subissaient une nouvelle défaite, ce serait le peuple qui se lèverait en masse si qui disputerait chèrement chaque parcelle de son territoire... Nous n'avons pas d'armes ! pensez-vous. Nous prendrons des piques et des faux. Nous exterminerons ces hordes barbares qui obéissent à des tyrans trompés par des félons tels que vous...

— Vous êtes folle !

— Combien avez-vous reçu de deniers pour vendre la France ?

Il répondit d'une voix rauque :

— Votre France n'est pas la mienne ; la vôtre subit le joug d'un usurpateur qui a foulé aux pieds toutes les lois divines et humaines. Napoléon doit céder sa place au roi légitime.

Christiane répéta :

— Au roi que Blücher et ses Prussiens veulent nous ramener. Ce sera un digne maître pour des valets tels que vous.

— Assez d'outrages !

— Est-ce qu'il est possible d'outrager un espion, aussi misérable que lâche ?

Thibaut se sentit envahir par une démence sauvage.

— Ah ! finissons-en, cria-t-il, en se levant brusquement.

— Oui, finissons-en, répéta Christiane. Sortez d'ici ou je vais de ce pas vous dénoncer.

Elle marcha vers la porte.

— Malheureuse ! fit le marquis en portant la main sur elle. Tu sais trop de choses.

Il s'élança sur elle.

Avant que Christiane eût pu prendre la détente du pistolet, Thibaut lui saisit le poignet. Une lutte s'engagea. La jeune fille ne voulait pas lâcher l'arme, le marquis voulait la réduire à l'impuissance.

Il la pressait avec vigueur ; elle se défendait désespérément.

La table tomba, entraînant la lampe qui s'éteignit.

L'obscurité régne.

Le mari et la femme luttaient, les dents serrées, sans prononcer une parole. On n'entendait que leurs souffles haletants.

Il la meurtrissait, la saisissait à la gorge, cherchant à l'étrangler.

Le marquis Thibaut de Valroy était transformé en bête fauve, ivre de fureur et de sang, qui s'acharnait sur sa proie.

Christiane, après avoir essayé de résister, se sentait broyée par ces muscles d'acier, mais elle tenait toujours le pistolet.

Elle était à bout de forces. Elle espérait toujours que Thibaut lui lâcherait les poignets et l'étreindrait en corps ; si court que fut ce mouvement, elle pourrait tirer.

Soudain, une lueur éclaire les ténèbres et une détonation retentit.

L'arme venait de partir, mais sans blesser personne.

Le marquis, par un mouvement instinctif, porta les mains à sa poitrine ; il lâcha les poignets de la jeune fille. Christiane fit un bond en arrière.

Il crut qu'elle s'était dirigée vers la porte pour s'échapper. Il courut de ce côté.

Thibaut se trompait. Christiane ne fuyait pas. Elle avait résolu intrépidement de combattre jusqu'à la mort.

Le marquis jeta les yeux autour de lui dans l'ombre. Où était sa femme ?

Celle-ci restait immobile, retenant son souffle.

Une flamme pétillait dans la cheminée. Thibaut aperçut sa victime. Il se rua de nouveau sur elle, décidé à la tuer.

Il poussa un cri. Il venait de sentir le froid de l'acier pénétrer dans sa poitrine. Christiane, au moment où Thibaut avait cessé de l'étouffer, avait pu s'approcher de la muraille et arracher un poignard à une panoplie.

Le marquis se sentant blessé recula ; mais Christiane a son tour le poursuivit. Il heurta un canapé et tomba assis.

Quelque chose comme le mot : grâce ! s'échappa des lèvres du misérable.

Il était trop tard, Christiane fut sans pitié, elle frappa de nouveau.

Thibaut de Valroy tomba en poussant un gémissement d'agonie.

V

La fuite

Au moment où le marquis de Valroy roulait sur le parquet, des pas précipités retentirent dans l'antichambre.

Depuis quelques minutes la château s'emplissait de sourdes rumeurs.

La détonation du pistolet avait réveillé miss O'Brien qui reposait dans une pièce voisine. La gouvernante avait sonné les domestiques.

On accourait pour se rendre compte de ce qui s'était passé. Les serviteurs enfoncèrent les dernières brèches de la lutte. Ils ébranlèrent la porte, cherchant à l'entourer.

Christiane n'eut que le temps de jeter un manteau sur